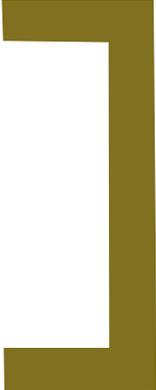
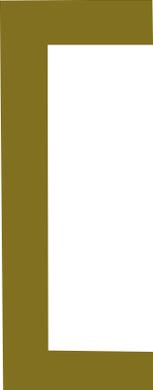




Conférence canadienne des arts



Rapport annuel
2006-2007



Conférence canadienne des arts
804-130, rue Albert
Ottawa, Ontario, K1P 5G4
T: 613.238.3561 F: 613.238.4849
info@ccarts.ca
www.ccarts.ca

Conseil d'administration:

Lori Baxter - Colombie-Britannique
Rose Bellosillo - Ontario
Michel Blondeau - Ontario
Tim Borlase - Nouveau-Brunswick
René Cormier - Nouveau-Brunswick
Bastien Gilbert - Québec
Louise Poulin - Québec
Sheila Roberts - Saskatchewan
Kathleen Sharpe - Ontario
Karl H. Siegler - Colombie-Britannique
Robert Spickler - Québec
Philip Szporer - Québec
Jason van Eyk - Ontario

Ex-officio:

Denise Roy - Alberta
Peter Gardner - Terre-Neuve et Labrador
Peter Hyde - Ontario

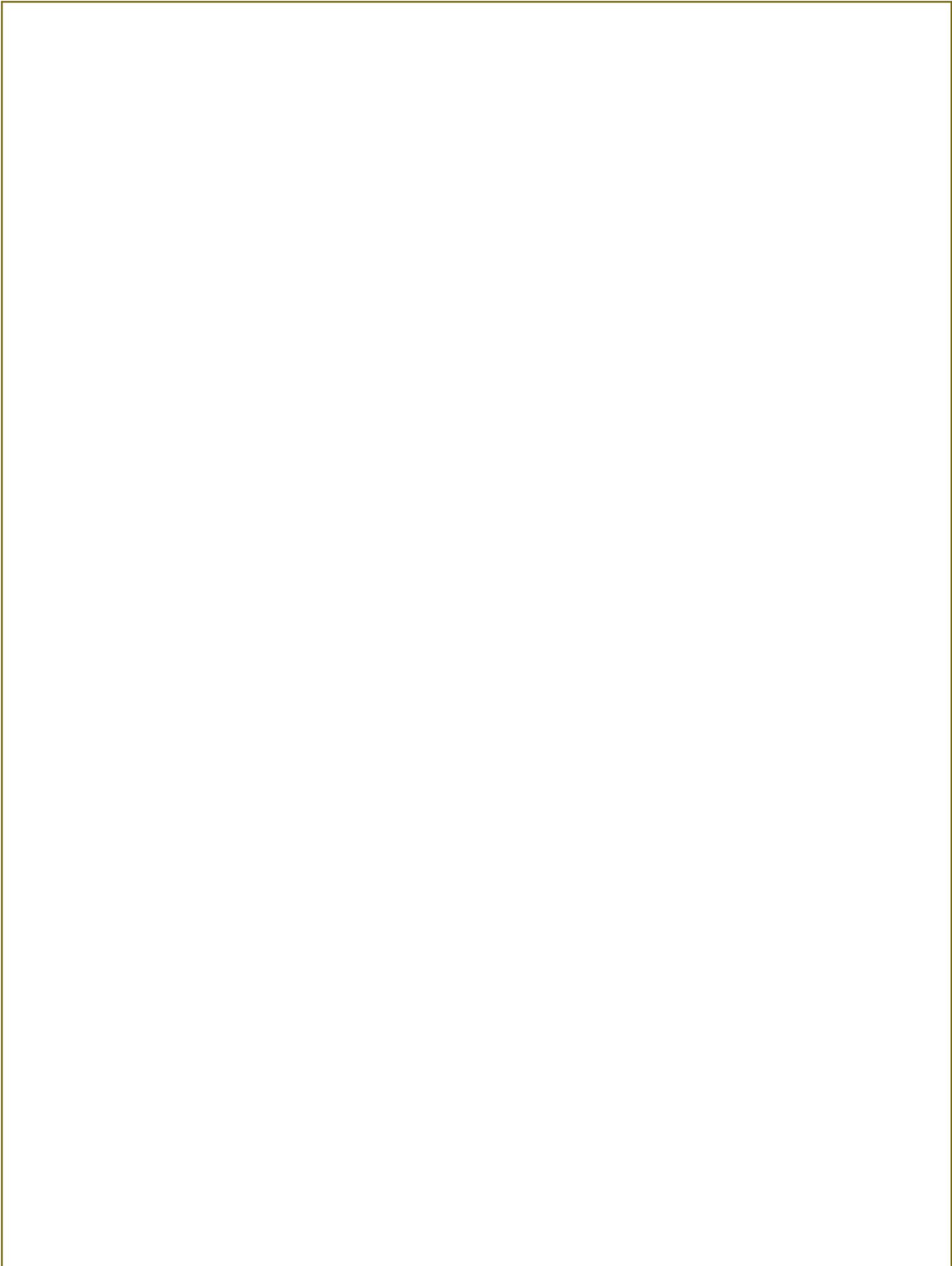
Observatrice:

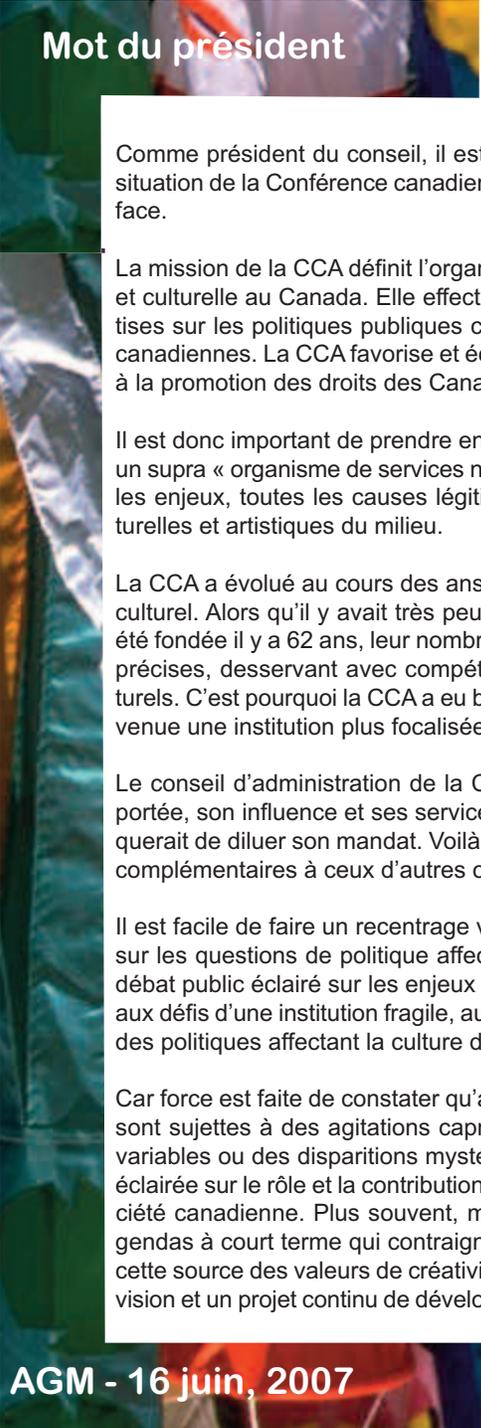
Susan Annis - Ontario

Secretariat:

Alain Pineau - Directeur général
Julie Cayouette - Adjointe exécutive
Paul Galipeau - Agent des communications
Manon Charron - Directrice des finances
Annie Caporicci - Adjointe administrative aux finances et à la membreship
James Missen - Conseiller en matière de politique culturelle
Keith Kelly - Conseiller principal en matière de politique culturelle

Traduction et conception graphique: Line Dezainde





Mot du président

Comme président du conseil, il est de ma responsabilité de dresser aux membres un état de la situation de la Conférence canadienne des arts (CCA) et de présenter les enjeux auxquels elle fait face.

La mission de la CCA définit l'organisme comme « le forum national de la communauté artistique et culturelle au Canada. Elle effectue des recherches, produit des analyses et fournit des expertises sur les politiques publiques concernant les arts, les institutions et les industries culturelles canadiennes. La CCA favorise et éclaire le débat public entourant les enjeux politiques et travaille à la promotion des droits des Canadiens en matière de culture. »

Il est donc important de prendre en considération le fait que la CCA n'est pas et ne peut pas être un supra « organisme de services national dans le domaine des arts » reprenant à son compte tous les enjeux, toutes les causes légitimes, pour toutes les disciplines et toutes les institutions culturelles et artistiques du milieu.

La CCA a évolué au cours des ans. Elle s'est adaptée à la nouvelle écologie de l'environnement culturel. Alors qu'il y avait très peu d'organismes nationaux de service aux arts quand la CCA a été fondée il y a 62 ans, leur nombre est maintenant très important et tous existent à des fins bien précises, desservant avec compétence des secteurs spécialisés des milieux artistiques et culturels. C'est pourquoi la CCA a eu besoin de s'ajuster à ce nouvel environnement et qu'elle est devenue une institution plus focalisée.

Le conseil d'administration de la CCA croit en effet que plus l'organisme sera focalisé, plus sa portée, son influence et ses services seront pertinents. Une CCA qui embrasserait trop large risquerait de diluer son mandat. Voilà pourquoi elle doit plutôt se recentrer sur des services qui sont complémentaires à ceux d'autres organismes.

Il est facile de faire un recentrage verbal, il est plus difficile de maintenir une perspective globale sur les questions de politique affectant les arts et la culture et de contribuer constamment à un débat public éclairé sur les enjeux culturels quand, comme la CCA, on fait face quotidiennement aux défis d'une institution fragile, aux incertitudes d'un milieu lui-même fragile et aux incohérences des politiques affectant la culture directement ou indirectement.

Car force est faite de constater qu'à l'échelon fédéral, les politiques qui affectent le milieu culturel sont sujettes à des agitations capricieuses, des fluctuations inexplicables, des vagues d'intérêt variables ou des disparitions mystérieuses. Cela est peut-être parfois dû à un manque de vision éclairée sur le rôle et la contribution de la culture au développement et à l'enrichissement de la société canadienne. Plus souvent, malheureusement, il semble que de ce soit les impératifs d'agendas à court terme qui contraignent nos gouvernements à s'éloigner des enjeux de la culture, cette source des valeurs de créativité sans laquelle une nation s'affaiblit et meurt. Sans une claire vision et un projet continu de développement culturel, un pays est en effet destiné à mourir de froid.

AGM - 16 juin, 2007



Au chapitre de sa gestion interne, la CCA a revu en 2006 sa structure financière et conclu qu'il lui fallait revoir les frais d'adhésion de ses membres, ce qui n'avait pas été fait depuis plusieurs années. Alors que la part relative des contributions obtenues par les membres de la plupart des organismes nationaux de service du domaine des arts représente de 15%-20% des revenus, les frais d'adhésion de la CCA ne représentaient que 7%.

La gouvernance est un autre sujet d'importance. On se rappellera qu'en 2001, la CCA avait adopté une nouvelle structure de gouvernance, incluant le processus de sélection des membres de son conseil d'administration, et avait requis que cette nouvelle structure soit revue tous les trois ans afin de s'assurer que le modèle de gouvernance serve au mieux l'accomplissement de la mission de l'organisation.

De nombreux changements au poste de directeur de la CCA entre 2003 et 2005 ont fait que cette revue n'a finalement été initiée qu'en 2006. Le comité de gouvernance créé par le conseil a recommandé un nombre d'ajustements qui devront être approuvés par tous les membres à l'occasion d'une assemblée générale spéciale qui se tiendra avant l'élection d'un nouveau conseil l'an prochain.

En terminant, permettez-moi de remercier tous les membres du conseil d'administration et le personnel du Secrétariat. Leur contribution continue et généreuse à la CCA au cours de la dernière année a été exceptionnelle. J'aimerais également remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps d'être parmi nous aujourd'hui. Votre présence à cette assemblée générale annuelle témoigne de l'intérêt que vous portez à la CCA et à son travail, un intérêt dont je tiens à vous remercier au nom du conseil.

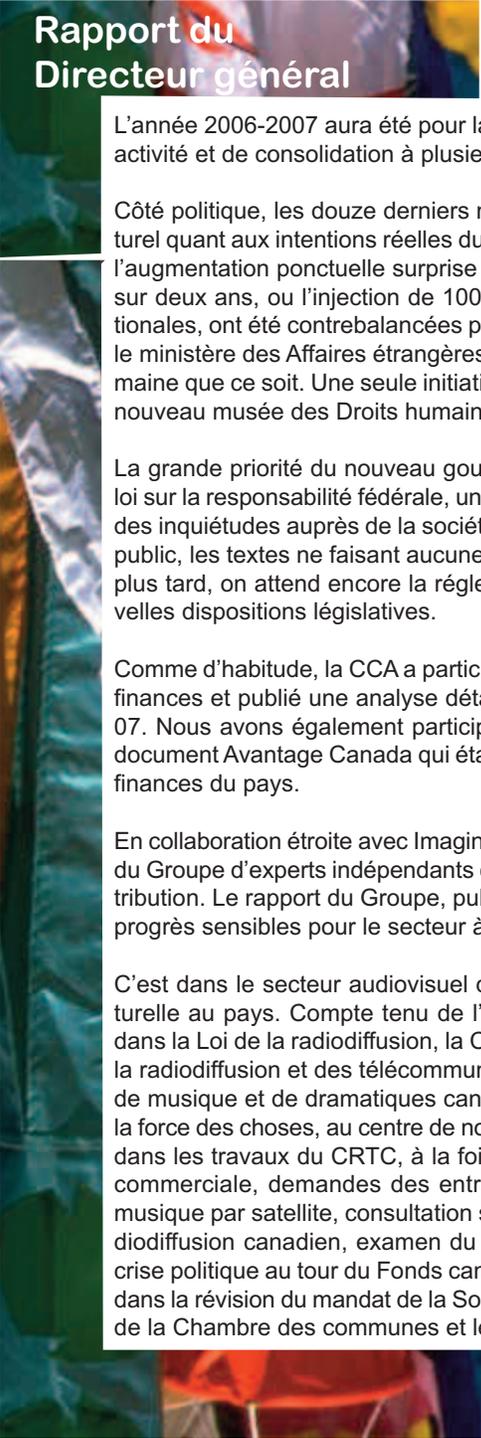
Il y a une question fondamentale que nous comme membres du conseil d'administration, vous comme membres et la CCA, ne cessons de poser : un pays comme le nôtre peut-il assurer son développement, se donner de nouvelles aspirations et apporter une contribution originale au concert des nations sans reconnaître la nécessité des mythes, des légendes, des utopies qui fondent une nation ?

Le rôle de la CCA n'est que l'ombre d'une réponse à cette question cruciale que nous devons continuer de poser à nos dirigeants et à nos concitoyens, pour que ces mythes, ces légendes et ces utopies, créés par ses artistes, donnent à notre nation un sens de son passé, des valeurs à son présent et un désir de son avenir.

Robert Spickler
Président



Robert Spickler



Rapport du Directeur général

L'année 2006-2007 aura été pour la Conférence canadienne des arts (CCA) une période d'intense activité et de consolidation à plusieurs points de vue.

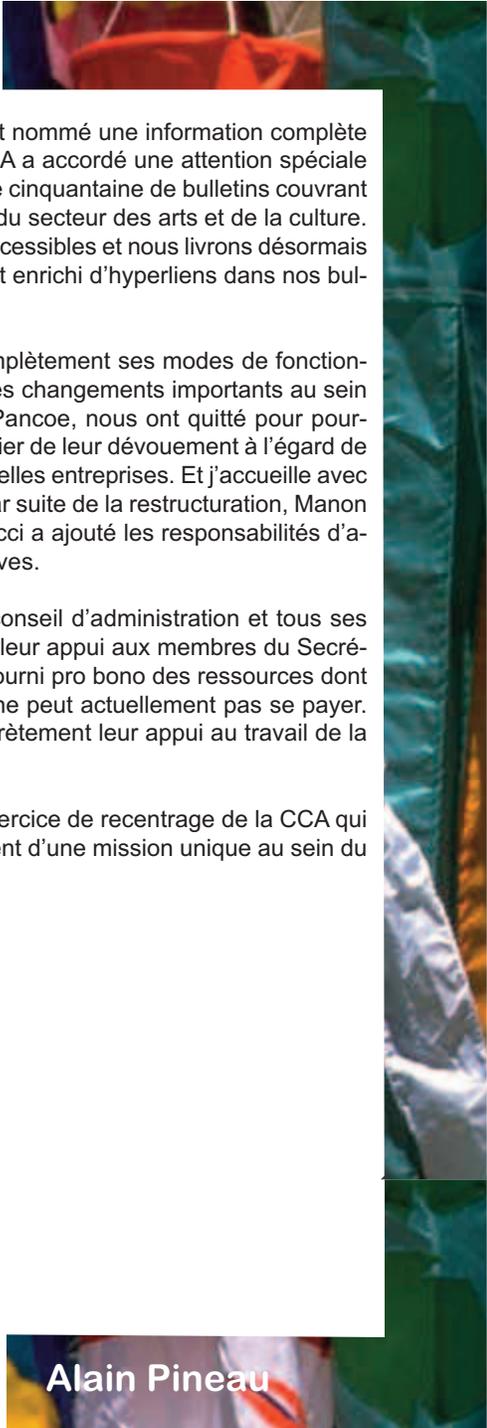
Côté politique, les douze derniers mois n'ont pas été de nature à rassurer vraiment le secteur culturel quant aux intentions réelles du gouvernement dans ce domaine. Les actions positives, comme l'augmentation ponctuelle surprise de 50 millions de dollars du budget du Conseil des Arts, étalée sur deux ans, ou l'injection de 100 millions de dollars dans les infrastructures des institutions nationales, ont été contrebalancées par les réductions au budget des musées et celles qui ont affecté le ministère des Affaires étrangères et par l'absence d'engagement à long terme dans quelque domaine que ce soit. Une seule initiative politique se démarque : la création avec le secteur privé d'un nouveau musée des Droits humains, en dehors de la capitale nationale.

La grande priorité du nouveau gouvernement a porté sur l'adoption à toute vitesse de la nouvelle loi sur la responsabilité fédérale, une révision massive des législations existantes qui a soulevé bien des inquiétudes auprès de la société civile quant à ses retombées négatives sur la qualité du débat public, les textes ne faisant aucune distinction entre les notions de lobby et d'« advocacy ». Un an plus tard, on attend encore la réglementation précise qui présidera à la mise en vigueur des nouvelles dispositions législatives.

Comme d'habitude, la CCA a participé aux consultations pré-budgétaires du Comité permanent des finances et publié une analyse détaillée du budget fédéral et des Budgets supplémentaires 2006-07. Nous avons également participé à la consultation lancée par le ministre des Finances sur le document *Avantage Canada* qui établit les plans à long terme du gouvernement pour la gestion des finances du pays.

En collaboration étroite avec *Imagine Canada*, nous sommes également intervenus dans les travaux du Groupe d'experts indépendants chargé d'examiner le régime des subventions et accords de contribution. Le rapport du Groupe, publiés ce printemps, contient des suggestions qui annoncent des progrès sensibles pour le secteur à but non-lucratif...si elles sont mises en œuvre.

C'est dans le secteur audiovisuel que l'on aura connu le plus d'activité affectant l'expression culturelle au pays. Compte tenu de l'importance des enjeux affectant les objectifs culturels inscrits dans la Loi de la radiodiffusion, la CCA est intervenue dans plusieurs dossiers devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). La production et la présentation de musique et de dramatiques canadiennes et l'impact des nouveaux médias ont en effet été, par la force des choses, au centre de nos préoccupations. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises dans les travaux du CRTC, à la fois par écrit et en personne : examen de la politique sur la radio commerciale, demandes des entreprises de distribution de fournir des services américains de musique par satellite, consultation sur l'incidence des nouvelles technologies sur le système de radiodiffusion canadien, examen du cadre réglementaire de la télévision conventionnelle et, enfin, crise politique au tour du Fonds canadien de télévision (FCT). Nous sommes également intervenus dans la révision du mandat de la Société Radio-Canada faite par le Comité permanent du Patrimoine de la Chambre des communes et les audiences sur le FCT.



Notre mandat de base étant principalement de produire à point nommé une information complète et fiable sur les enjeux de la politique culturelle au pays, la CCA a accordé une attention spéciale à ses communications externes. Nous avons produit près d'une cinquantaine de bulletins couvrant une vaste gamme d'enjeux prioritaires en matière de politique du secteur des arts et de la culture. Nous en avons remodelé la présentation pour les rendre plus accessibles et nous livrons désormais la substance de nos communications dans un nouveau support enrichi d'hyperliens dans nos bulletins et notre site Web.

D'un point de vue interne, le Secrétariat de la CCA a revu complètement ses modes de fonctionnement, sa structure et ses descriptions de postes. Il y a eu des changements importants au sein de l'équipe avec le départ de Julie Cayouette et de Jessica Pancoe, nous ont quitté pour poursuivre d'autres intérêts. Je profite de l'occasion pour les remercier de leur dévouement à l'égard de la CCA et leur souhaiter tout le succès possible dans leurs nouvelles entreprises. Et j'accueille avec enthousiasme Alessia Bongiovanni, mon adjointe exécutive. Par suite de la restructuration, Manon Charron est devenue Directrice administrative et Annie Caporicci a ajouté les responsabilités d'agente auprès des membres à ses autres fonctions administratives.

Je tiens à remercier chaleureusement le Président de notre conseil d'administration et tous ses membres qui ont su guider nos pas et donner généreusement leur appui aux membres du Secrétariat et à son directeur général. Merci aux bénévoles qui ont fourni pro bono des ressources dont la CCA a bien besoin pour accomplir sa mission mais qu'elle ne peut actuellement pas se payer. Et enfin, un merci à tous ceux et celles qui ont manifesté concrètement leur appui au travail de la CCA en renouvelant leur adhésion et en faisant des dons.

L'exercice qui s'amorce marquera un moment crucial dans l'exercice de recentrage de la CCA qui doit trouver la stabilité financière nécessaire à l'accomplissement d'une mission unique au sein du secteur culturel et de la société canadienne en général.

Alain Pineau
Directeur général



Alain Pineau

A young boy with short brown hair is sitting in a cinema seat, looking towards the camera. He is wearing a dark blue jacket with yellow and white stripes on the cuffs. He is holding a blue and white striped bag of popcorn. The background is dark with some pink and blue lighting, suggesting a cinema environment.

**La culture, c'est ce qui reste
quand on a tout oublié.**

**- Édouard Herriot, citant un
vieil adage japonais**

Rapport des vérificateurs

HENDRY WARREN LLP
Chartered Accountants

442 Gilmour Street
Ottawa, ON K2P 6R8
Tel: (613) 235-2000
Fax: (613) 235-2643
www.hwllp.ca

May 11, 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la
Conférence canadienne des arts:

Nous avons vérifié le bilan de la Conférence canadienne des arts au 31 mars 2007 ainsi que l'état des revenus, dépenses et surplus, et de l'évolution du surplus de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers qui est fondée sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Une partie des fonds de la CCA provient de dons qui ne peuvent faire l'objet d'une vérification comptable complète. Par conséquent, notre travail à cet égard s'est limité aux sommes inscrites dans les registres de la CCA.

À notre avis, à l'exception des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier tous les revenus, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la CCA au 31 mars 2007, ainsi que les résultats de son exploitation et de l'évolution du surplus pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.



HENDRY WARREN S.R.L.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Ottawa (Ontario)

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres comparatifs de 2006

	2007	2006
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	- \$	137,356 \$
Investissements à court terme	24,000	23,042
Débiteurs	41,419	95,417
Frais payés d'avance	4,459	4,459
	69,878	260,274
Immobilisations (note 3)	2,840	11,104
Fonds de dotation (note 4)	155,578	155,578
	228,296 \$	426,956 \$
Passif et Déficit		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	45,217 \$	- \$
Créditeurs et charges à payer	5,975	54,236
Due aux Partenaires GénieArts	-	58,000
Revenus différés (annexe A)	39,112	211,327
	90,304	323,563
Fonds de dotation en fiducie	155,578	155,578
	245,882	479,141
Obligations contractuelles (note 5)		
Déficit		
Investi dans les immobilisations	2,840	11,104
Non affecté	(80,426)	(123,289)
Réserve du fonds de roulement	60,000	60,000
	(17,586)	(52,185)
	228,296 \$	426,956 \$

Approuvé au nom du Conseil d'administration

Gouverneur

Gouverneur

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

État des revenus, dépenses et surplus

De l'exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres comparatifs de 2006

	2007	2007	2006
	Budget (non-vérifié)	Réel	Réel
Revenus			
Revenus gagnés (annexe B)	140,400 \$	123,441 \$	188,354 \$
Contributions (annexe C)	2,186,404	756,302	1,975,038
	2,326,804	879,743	2,163,392
Dépenses			
Personnel (annexe D)	415,258	334,742	385,789
Administration (annexe D)	214,500	145,895	193,402
Activités régulières (annexe D)	116,000	49,332	113,611
Programmes spéciaux (annexe E)	1,569,653	315,175	1,585,259
	2,315,411	845,144	2,278,061
Excédent (déficiency) des revenus sur les dépenses	11,393	34,599	(114,669)
(Déficit) surplus, au début de l'exercice	(52,185)	(52,185)	62,484
Deficit, à la fin de l'exercice	(40,792) \$	(17,586) \$	(52,185) \$

État de l'évolution du surplus

De l'exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres comparatifs de 2006

	Investi dans les immobilisations	Non affecté	Réserve du fonds de roulement	Total 2007	Total 2006
Solde, au début de l'exercice	11,104 \$	(123,289) \$	60,000 \$	(52,185) \$	62,484 \$
Excédent (déficiency) des revenus sur les dépenses	(8,264)	42,863	-	34,599	(114,669)
Solde, à la fin de l'exercice	2,840 \$	(80,426) \$	60,000 \$	(17,586) \$	(52,185) \$

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2007, avec chiffres comparatifs de 2006

1. But de l'organisation

La Conférence canadienne des arts (CCA) est un organisme national sans but lucratif de service aux arts incorporé selon les lois fédérales (numéro d'enregistrement d'organisme de charité 11883 0371 RR 0001). Le rôle premier de la CCA est d'encourager les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi que les sociétés et le secteur privé, à élaborer des politiques qui assureront l'épanouissement des arts et des industries culturelles au Canada.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes:

Comptabilisation des revenus

La Conférence canadienne des arts utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les autres apports sont présentés à titre de produits de l'exercice considéré.

Les dons en espèces sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus. Les dons de produits et services sont comptabilisés à leur juste valeur marchande lorsqu'ils sont reçus et dans la mesure où ils auraient été achetés s'ils n'avaient pas été donnés.

Utilisation d'évaluations

La préparation de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus requiert que la direction pose des évaluations et des suppositions qui affectent les montants reportés pour les actifs et passifs, la présentation des actifs et passifs contingentés à la date des états financiers et les montants des revenus et dépenses pour la période. La direction croit que ces états financiers présentent fidèlement les résultats des périodes présentées. Les résultats actuels pourraient différer des estimés présentés.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la CCA sont composés d'un découvert bancaire, des investissements à court terme, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer, des revenus différés et du fonds de dotation. La direction croit que la CCA n'est pas exposée à des risques significatifs d'intérêts, de change ou de crédit provenant de ces instruments financiers.

Placements à court terme

Les placements à court terme en certificats d'investissement garanti sont inscrits au coût qui se rapproche de leur valeur au marché.

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2007, avec chiffres comparatifs de 2006

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties d'après leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes:

Immobilisations	Méthodes
Matériel informatique	Linéaire sur 3 ans
Mobiliers et agencements	Linéaire sur 5 ans

La moitié de l'amortissement normal est enregistré pour les acquisitions de l'exercice courant.

3. Immobilisations

	2007		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	52,167 \$	49,327 \$	2,840 \$	11,104 \$
Mobilier et agencements	7,615	7,615	-	-
	59,782 \$	56,942 \$	2,840 \$	11,104 \$

4. Fonds de dotation

a) La Conférence canadienne des arts a établi le Fonds de dotation pour les arts de la Conférence canadienne des arts (le Fonds) auprès de la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario en conformité avec les modalités du programme du Fonds de dotation pour les arts (FDA). Le FDA est un programme du gouvernement de l'Ontario, administré par la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario.

Le montant est détenu à perpétuité pour la Conférence canadienne des arts et les revenus de placements sont reçus pour assister au financement des opérations. La valeur au marché du Fonds au 31 mars 2007 était 180,282\$.

Au courant de l'année, la Conférence canadienne des arts a reçu de revenus de placements totalisant 9,378\$ tel que déterminé par le conseil d'administration de la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario. Cette somme a été assignée au financement de la conférence Chalmers.

b) La Conférence canadienne des arts détient un fonds de dotation avec une valeur au marché de 155,578\$ au 31 mars 2007. L'intérêt sur ce placement est versé annuellement et est assigné au financement de la conférence Chalmers.

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2007, avec chiffres comparatifs de 2006

5. Obligations contractuelles

La CCA a des contrats de location-exploitation pour l'équipement de bureau et les locaux du secrétariat, et les versements exigibles au cours de chacun des quatre prochains exercices s'établissent comme suit:

	Équipement	Locaux	Total
2008	20,329 \$	74,595 \$	94,924 \$
2009	16,317	74,595	90,912
2010	16,317	24,865	41,182
2011	1,360	-	1,360
	54,323 \$	174,055 \$	228,378 \$

6. État de l'évolution de la situation financière

Un état de l'évolution de la situation financière n'a pas été préparé parce qu'il ne fournirait aucune information pertinente additionnelle.

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Annexe A

Annexe des revenus différés

De l'exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres comparatifs de 2006

	2007	2006
Base de données		
Fondation Trillium	- \$	45,943 \$
Conférences Chalmers		
Revenus de placements		
Fondation des arts de l'Ontario	8,992	-
RBC Dominion Securities Inc.	6,946	-
GénieArts		
Anonyme	-	4,000
Fondation de la famille J.W. McConnell	-	114,082
Publications GénieArts	-	559
Les arts et l'apprentissage		
Province de l'Ontario	1,743	1,743
Province de l'Ontario - Ministre des Finances	1,747	1,747
Ministère du Patrimoine Canadien	6,024	6,024
Conférence nationale		
Revenu excédentaire de l'année 2006 assigné à l'année 2008	13,660	16,761
Coalition canadienne des arts	-	20,468
	39,112 \$	211,327 \$

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Annexe B

Annexe des revenus gagnés

De l'exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres comparatifs de 2006

	2007	2006
Revenus gagnés		
Cotisations	66,906 \$	60,480 \$
Frais d'administration	54,408	78,374
Frais d'inscription	-	29,708
Intérêts	228	17,771
Ventes de publications	1,899	2,021
	123,441 \$	188,354 \$

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Annexe C

Annexe des contributions

De l'exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres comparatifs de 2006

	2007	2006
Gouvernement fédéral		
Ministère du Patrimoine canadien	390,000 \$	490,000 \$
Ministère du Patrimoine canadien - Projets	-	29,506
Conseil des Arts du Canada	-	15,000
Conseil des ressources humaines du secteur culturel	-	2,500
Gouvernements provinciaux et municipaux		
Colombie-Britannique	4,410	4,410
Conseil des arts de l'Ontario	10,270	24,490
Ontario	-	10,993
Alberta Community Development	-	18,905
	404,680	595,804
Organisations et autres		
Fondation de la famille J. W. McConnell		
GénieArts	148,593	1,050,520
INAC - GénieArts	19,483	41,000
Contribution anonyme - GénieArts	44,000	122,850
Imagine Canada	25,929	23,257
Fondation Trillium	65,943	27,166
Autres	47,674	114,441
	351,622	1,379,234
	756,302 \$	1,975,038 \$

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Annexe D

Annexe du personnel, de l'administration et des activités régulières

De l'exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres comparatifs de 2006

	2007	2006
Personnel		
Salaires	311,318 \$	339,157 \$
Avantages sociaux	23,424	46,632
	334,742 \$	385,789 \$
Administration		
Amortissement	8,263 \$	11,411 \$
Autres	11,674	25,329
Bibliothèque	866	2,969
Frais de location	73,251	71,074
Honoraires professionnels	11,733	26,474
Mobilier et équipement	34,694	43,476
Papeterie et fournitures de bureau	5,414	12,669
	145,895 \$	193,402 \$
Activités régulières		
Communications	3,584 \$	9,437 \$
Frais de déplacement et de représentation	3,029	12,728
Prix	1,069	1,192
Réunions de comités	2,175	6,729
Réunions du conseil d'administration	35,993	67,001
Arts	-	415
Bulletin et rapport annuel	3,482	16,109
	49,332 \$	113,611 \$

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Annexe E

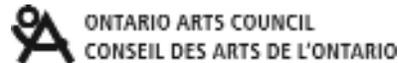
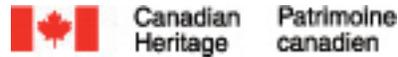
Annexe des programmes spéciaux

De l'exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres comparatifs de 2006

	2007	2006
Programmes spéciaux		
GénieArts	189,494 \$	1,224,644 \$
Réseau international pour la diversité culturelle	11,826	-
Développement de politiques		
CRTC	9,636	3,225
Censure	702	409
Relations employeur/employé	202	3,258
Politique fédérale culturelle	6,887	6,673
Élections fédérales	-	4,078
Politique générale	4,154	25,741
Sondages sur les politiques	3,882	9,298
Statistiques	234	581
Fiscalité	47	4,420
Consultations sur les politiques		
Stagiaire Laidlaw en politique culturelle	-	1,784
Conférence nationale sur les politiques	-	37,535
Conférence Chalmers	-	42,187
Autres		
60ième anniversaire	-	19,603
Les arts et l'apprentissage	-	48,474
Coalition canadienne des arts	25,994	102,681
Projet de sensibilisation au secteur bénévole et communautaire	-	764
Trillium	61,179	34,241
Autres	938	15,663
	315,175 \$	1,585,259 \$

La Conférence canadienne des arts reconnaît avec gratitude le soutien financier des ministères et organismes fédéraux et provinciaux qui suivent:

- Ministère du Patrimoine canadien
- Conseil des arts de l'Ontario
- Gouvernement de la Colombie-Britannique



La CCA désire aussi remercier, pour leur généreux soutien en 2006-2007:

Fondations:

La Fondation du Conseil des arts de l'Ontario

Particuliers:

Alain Pineau, Alexandra Truscott, Ann Loretto Beninger, Annie Caporicci, Anonymous, April Britski, Arthur Drache, Barbara Godard, Brian Anthony, CARFAC, Charlotte Glencross, Claude Schryer, Cyril Simard, David Angell, David Boothroyd, David P. Silcox, David Silcoz, Denise Roy, Ellen Busby, Ellie O'Day, Esther S. Ondrack, Francine Shutzman, Frank W. Peers, Garry Neil, Gilles Savary, Harald Bohne, Hélène Corbeil, Henry Purdy, Imy Nemenoff-Gellert, Irene McCutcheon, James Missen, Jan Miller, Jane Condon, Jason Van Eyk, Jennifer Dickson, Jim Biros, Jocelyn Harvey, John & Barbara Poole, John M. Trotz, Joyce Zemans, Karl Seigler, Kay Kanbayashi, Kealy Wilkinson, Kevin Desjardins, Lisa Schincariol, Lori Baxter, Louise Pujo, Lucie Marchand, Mabelle Shapira, Marie Cadieux, Mariko Obokata, Marla Waltman Daschko, Mary Elizabeth Luka, Michel Blondeau, Monica Auer, Monica Gattinger, Myrna Kostash, Nicole Charbonneau, Norma Lock, PACT, Pam Whitty, Pat Bradley, Pat Martin Bates, Penny Ericson, R.H. Thomson, René Cormier, Robert Spickler, Rose Eleanor Milne, Sandra Tulloch, Sherri Helwig, Sibyl Frei, Susan Annis, Tardif-Hébert, Tim Borlase, Timothy Porteous.

Celia Franca (1921-2007) Lauréate du Diplôme d'honneur (1986)	John E. Poole (1916-2007) Lauréat du Diplôme d'honneur (2004)
Mavor Moore (1919 – 2006) Lauréat du Diplôme d'honneur (1985)	Bluma Appel 1921-2007) Lauréate du Diplôme d'honneur (2006)